

« DES CONSEILS D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE PRIMAIRE : ESSAIS D'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE. »

Cette recherche, basée sur des observations de conseils d'élèves dans trois classes de chacun des cycles de l'école primaire, nous a permis de repérer combien les formes prises étaient différentes d'une classe l'autre. Néanmoins, toutes procèdent d'un cadre qui permet de dégager des conditions de l'expérience « conseil ». Celles-ci sont repérables aux niveaux de l'organisation spatiale, temporelle et matérielle. Mais, elles délimitent également les rôles et places occupées par les élèves d'une part et l'enseignant d'autre part. En outre, malgré la diversité repérée, tous les conseils observés se démarquent des autres situations d'apprentissage dans la mesure où l'enseignant prend place parmi les élèves et sollicite leurs prises de parole sur les questions du vivre ensemble. Ce premier constat nous incite à penser que le maître quitterait partiellement sa position d'autorité et de pouvoir pour la partager avec les élèves afin de les associer au règlement des questions de vie commune.

Dès lors nous avons cherché à comprendre cette première impression de démocratie en visant de répondre à la problématique suivante : en quoi et à quelles conditions les conseils d'élèves observés permettent de solliciter et d'exercer une attitude démocratique et éthique ?

Cette recherche s'applique à :

- extraire des savoirs de pratiques actuelles de conseils d'élèves,
- en repérer les finalités éducatives comme les présupposés,
- identifier, au niveau des structures observées, comme à celui des interactions verbales ou infra verbales analysées quels en sont les enjeux éducatifs, en particulier au plan politique et éthique,
- rechercher enfin, les conditions propres à la réalisation de la dimension démocratique.

Si la démocratie comporte une organisation politique en lien avec un espace public et un mode de vivre ensemble au sein duquel se tissent des identités personnelles et collectives, elle comporte également une forme d' « idéalité normative¹ » tant au plan politique et juridique qu'au plan des valeurs, voire un « état social² ».

La démarche élaborée en vue de répondre à la problématique s'est appuyée sur une approche théorique multiréférentielle. Si quelques auteurs furent d'emblée identifiés, de nombreux autres ont surgi au cours même des analyses, tant la richesse des réalités observées et l'enchevêtrement des notions impliquées dans la problématique ont rendu nécessaires des recherches théoriques complémentaires.

Quatre champs furent répertoriés.

1. Le champ de la philosophie, au sein duquel nous nous sommes appuyés sur l'approche phénoménologique de E. Husserl et M. Merleau-Ponty, sur l'analyse herméneutique de H.-G. Gadamer, sur les analyses politiques de Platon, Aristote H. Arendt, en passant par J.-J. Rousseau et A. Tocqueville, jusqu'à N. Tenzer ou M. Gauchet, sur l'analyse éthique de P. Ricoeur et d'E. Lévinas, enfin sur l'éthique communicationnelle de J. Habermas.
2. Le champ de la psychosociologie avec G.-H. Mead et E. Goffman et de la sociologie avec H. Becker et P. Woods.
3. Le champ des pédagogues avec C. Freinet, F. Oury et R. Fonvieille.

¹ RAYNAUD, P., RIALS, S. (2003). *Dictionnaire de Philosophie politique*. Paris : P.U.F.

² TOCQUEVILLE, A. (1981). *De la démocratie en Amérique*. Paris : Garnier-Flammarion, I, 1

4. Le champ des chercheurs en analyse institutionnelle avec M. Lobrot, G. Lapassade, R. Lourau et F. Imbert dont l'œuvre dépasse la seule approche institutionnaliste.

Trois hypothèses ont notamment été formulées.

La première consiste à penser que le fait d'identifier et d'analyser les interactions communicationnelles au sens de J. Habermas³, permet d'apprécier l'effectivité de la reconnaissance de l'égalité fondamentale entre les individus selon une attitude politique de type démocratique.

Les indicateurs afférents portent essentiellement sur les prises de parole, leur nombre, leurs pourcentages, les prises de parole les plus longues comme les plus courtes en nombre de mots, et les types de questions posées.

La seconde hypothèse consiste à penser que les propositions de complexes permettent de repérer les articulations de l'argumentation nécessairement présente dans une discussion de type démocratique. Les indicateurs retenus sont d'une part, le nombre de prises de parole comportant au moins un indicateur de complexité, d'autre part, le ratio, constitué, au numérateur, de ces prises de parole, au dénominateur, du nombre total de prises de parole.

La troisième renvoie à l'idée que le dialogue présuppose la capacité à faire coexister plusieurs points de vue sur un même objet de discours. De tels enchaînements discursifs entre plusieurs personnes fonctionnent alors comme autant d'indicateurs qui rendent perceptibles la construction d'une pensée qui s'élabore au niveau du groupe lui-même.

Ainsi, nous avons croisé une approche herméneutique, laquelle vise à comprendre le sens, voire les sens possibles des dits et non-dits, en prenant appui notamment sur des éléments du contexte, avec une approche davantage comptables en relation avec des critères choisis relativement aux hypothèses émises. La volonté de se donner une assise plus large que le seul travail d'interprétation afin de limiter le risque de dérive idiosyncrasique nous a conduit à croiser les éléments qualitatifs et quantitatifs.

En résumé, l'acquis de ce travail se situe sur plusieurs plans. Au niveau des enjeux tout d'abord, l'approche herméneutique élaborée à partir des interactions langagières, prenant en compte les dimensions sémantiques, grammaticales et contextuelles, nous a permis d'appréhender la complexité et la portée de ce qui peut se jouer au sein d'échanges langagiers a priori banals, voire triviaux comme les disputes, conflits et insultes entre enfants. Il semble qu'une telle approche des enjeux politiques et éthiques des conseils n'a, jusque là, pas été abordée de cette façon.

En second lieu, et sans prétention à l'exhaustivité, il ressort de cette étude un repérage affiné des conditions qui favorisent la sollicitation d'une attitude démocratique et éthique.

- 1) Nous avons pu identifier combien la dimension d'«historicité⁴» se trouve au cœur même de la dimension démocratique. Les rappels des décisions prises d'une séance à l'autre ne favorisent pas seulement une prise de conscience historique. A travers eux, c'est aussi l'histoire commune du groupe qui peut se construire par capitalisation des expériences acquises aux plans politique, juridique et éthique. Un tel corpus d'expériences vécues, de discussions et de décisions fournit une jurisprudence qui aide les élèves à affiner leur jugement. Il permet aussi d'appréhender la notion d'engagement au regard d'une décision

³ HABERMAS, J. (1986). *Morale et communication*. Paris : Cerf, page 79 : « J'appelle communicationnelles les interactions dans lesquelles les participants sont d'accord pour coordonner en bonne intelligence leurs plans d'action ; l'entente ainsi obtenue se trouve déterminée à la mesure de la reconnaissance intersubjective des exigences de validité. »

⁴ En relation avec les réflexions de C. Lefort (1981). *L'invention démocratique*. Paris : Fayard

commune consignée par écrit sur fond de réciprocité et d'implication qui résonne en terme de construction de sens de la loi.

- 2) La disposition spatiale, en tant que dispositif institutionnel, relève d'une métaphore scénique des rapports politiques de pouvoir. S'il s'agit de se constituer en assemblée alors, celle-ci exige une mise en scène tant les dimensions de la représentation sont « consubstantielles au politique⁵ ». En outre, changer les cadres spatiaux modifie, en particulier chez les plus jeunes, les comportements et les attitudes des élèves. Ainsi, l'expérience corporelle de la disposition spatiale imprime au corps une mémoire de ce qu'on y fait et comment, y compris dans le rapport au politique. Nous avons nommé cette expérience « un savoir du corps par le corps ». Un tel savoir nous apparaît insu chez les élèves, dans la mesure où la symbolique spatiale choisie ne leur a pas été expliquée. Contrairement à la disposition en rectangle ou en vague ligne fermée, celle en cercle favorise nettement la communication en terme de lieu intersubjectif de l'échange et de la construction de soi au sens de G.-H. Mead⁶.
- 3) L'organisation de l'«agenda setting⁷» suivi ou non lors du déroulement du conseil, dévoile un engagement démocratique ou au contraire son simulacre. De même les modalités d'écriture des messages, selon qu'elles permettent ou non aux élèves d'écrire ce qu'ils souhaitent exposer sur la scène publique, révèle l'emprise de l'enseignant.
- 4) Les conseils sont clairement apparues comme des cérémonies au cours desquelles chacun fait la double expérience du rôle, assimilable au « moi », que les autres vous renvoient et de l'incarnation de celui-ci au niveau au niveau du « je ». Mais, si l'enseignant s'arroge plusieurs rôles, notamment celui d'animateur, de président, de juge, de secrétaire et d'enseignant maître de la classe, alors, la complexité des interactions et des rôles se réduit à n'être qu'une distribution unilatérale qui façonne les comportements des élèves.
- 5) Les formules de ritualisation qui marquent le passage d'un monde scolaire « ordinaire » au conseil comme « moment politique » signifient symboliquement l'ouverture et la fermeture d'un temps de réflexion et de décision politique et éthique dont la portée retombe sur l'ensemble de la vie de la classe. C'est pourquoi le non-respect par l'enseignant des règles édictées en conseil, par delà même l'idée de transgression, renvoie à une dissymétrie de statut et de pouvoir qui traduit un faux-semblant de démocratie. Symboliquement, le pouvoir du maître ne se partage pas et les règles ne valent que pour les élèves.

Au plus près des interactions, cette étude nous a également permis de cerner, combien par delà la dimension d'expressivité, la prise de parole en conseil et l'engagement pris au travers des décisions pouvaient comporter un enjeu politique de fondation de la communauté.

Lorsque les cadres et les structures des conseils se réfèrent explicitement au champ politique et éthique du vivre ensemble, ils délimitent alors un champ de légitimité en dehors duquel la parole n'est pas recevable. Certains élèves rendent manifeste, par leurs propos combien ils se sentent membre du groupe. En outre, pouvoir prendre la parole sur un même champ d'objets permet, intellectuellement, de s'ouvrir à une pluralité d'appréhensions et de perceptions possibles. Or, élargir la singularité de la perspective propre à celle des autres renvoie précisément à la démocratie, comme nous le montre E. Delruelle⁸. Cependant, malgré le constat d'acquis argumentaires (provenant souvent des élèves d'ailleurs) nous avons repéré combien peu ils étaient pris en compte par le maître au moment de décider. Ainsi, nous

⁵ ABELES, M. (1997). *Anthropologie du politique*. Paris : A. Colin

⁶ MEAD, G.-H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : P.U.F.

⁷ MC COMBS et SHAW cités par J. LAZAR (2004). *100 mots pour introduire aux théories de la communication*. Paris : Les empêcheurs de tourner en rond.

⁸ DELRUELLE, E. (2004). *L'impatience de la liberté. Autonomie et démocratie*. Bruxelles : Labor

pensons que la recherche du meilleur argument par l'enseignant constitue une des conditions à la réalisation de la dimension démocratique. Dans les conseils, le groupe vit un perpétuel inachèvement que traversent conflits et tensions. Il se construit une « ipséité » au sens de P. Ricoeur, c'est-à-dire une identité voulue et promulguée qui se réfère aux promesses des décisions prises sans pour autant éteindre le processus qui rend possible le réexamen des engagements et l'ouverture à de nouvelles décisions. L'attention portée à ce qui caractérise l'identité du conseil, en termes d'identité « idem » ou d'identité « ipse », permet d'apprécier l'effectivité démocratique du conseil. A ce titre est revendiqué l'usage d'un « nous » et non d'un « on » qui, symboliquement, engage les auteurs des formulations de règles dans leur vie pratique.

Les repérages des questions posées, leur classement selon les fonctions occupées dans le cours des interactions, ont permis d'identifier le rôle négatif des questions fermées qui n'attendent aucune recherche et qui viennent bloquer les échanges discursifs. Cette étude nous a également permis de forger le concept de « surgissement démocratique ». Ce dernier renvoie à l'avènement d'une discussion entre plusieurs interlocuteurs sur un même objet appartenant au champ politique et éthique du vivre ensemble et dont la caractéristique relève de l'idée de complémentarité et de rebondissement, c'est-à-dire avec un acquis argumentatif. Repéré dès la maternelle, il advient lorsque le groupe rencontre véritablement un problème qui concerne la vie même des élèves et du groupe. Les discussions en conseil permettent aux élèves non seulement d'exprimer, mais encore de rendre explicite l'anticipation des conséquences possibles d'une décision d'ordre politique, sur ce qui constitue la vie en commun en classe et à l'école. Dès lors, nous pouvons penser que vivre l'expérience d'un pouvoir instituant au plan politique et éthique, comme d'un pouvoir constituant au plan psychosocial, permet d'appréhender concrètement les notions de sujet, de volonté générale, de décision politique et juridique au sein d'une communauté. L'existence ou non de « surgissements démocratiques » fonctionne comme révélateur d'une démocratie en cours.

Enfin, deux attitudes sont apparues essentielles à qui veut promouvoir la démocratie :

- celle qui consiste à parler vrai, rejoignant en cela la « parrhésia » grecque, laquelle renvoie au droit et à l'obligation de parler en toute franchise,
- celle qui consiste à reconnaître à chaque « visage » d'autrui sa légitimité à exister et à participer au gouvernement de la chose publique.

La reconnaissance rend possible la délibération et, réciproquement, la délibération suppose la reconnaissance⁹. Mais celle-ci ne prend sens que si chacun s'engage sincèrement dans ce qu'il dit à autrui ; les dimensions d'illocution et de perlocution sont ici accentuées.

L'enjeu fondamental des conseils réside dans le pacte social qu'il permet de réaliser au sein de la classe. En effet, la discussion qui conduit aux formulations des règles de vie de la classe vise une reconnaissance réciproque des normes qui se trouvent ainsi validées au sein de cette communauté juridique. Le pacte social devient ce sur quoi nous nous mettons d'accord comme ayant de la valeur pour nous tous.

Les conditions, que nous avons identifiées, sont apparues de manière subreptice, souvent en creux, elles ont pu être repérées grâce à une double lecture qui mettait en relation les événements surgissant des conseils avec des analyses théoriques établies de façon spéculative par plusieurs chercheurs dans différents domaines. Les éléments de conclusion ont pu être identifiés lorsqu'un phénomène donné pouvait correspondre, même de façon négative, avec une notion ou un concept établi, dans un travail de relation entre la théorie et les pratiques observées et analysées. Une telle analyse enrichit en retour les concepts utilisés, en leur offrant notamment un plus grand domaine d'extension. La sélection des phénomènes que nous

⁹ POURTOIS, H. (2002). Luttres pour la reconnaissance et politique délibérative. In : *Philosophique. Automne 2002*, pages 287 à 309.

avons cherchés à interpréter était opérée non seulement en fonction de leur récurrence mais également que en fonction de leur singularité.

Convaincus avec E. Morin que « la démocratie a besoin de se recréer en permanence ¹⁰» sous peine de sombrer dans la barbarie, nous savons que les conditions énoncées ci-dessus ne suffisent pas à garantir la démocratie, car tout se joue au moment même du déroulement.

¹⁰ MORIN, E. (2005). *Cultures et barbaries européennes*. Paris : Bayard, page 94